

Education et paix

Comité National. Conclusion du groupe de travail.

Rapport présenté par : Fatiha SELMANE

La paix est une aspiration commune à tous les êtres humains, ce concept s'est exprimé par une évolution de la société humaine qui à travers les âges est passé de la "loi du plus fort" à l'état de Droit, qui basée sur des relations réglementées entre les divers éléments du corps social et dont le parachèvement constitue la civilisation.

En choisissant de parler d'éducation nous partons de la conviction que la paix doit être préparée, construite dès l'enfance et que l'éducation nous paraît être la première voie pour y tendre de manière progressive.

Comment préparer le citoyen à l'état de droit et comment se fait son éducation à la paix ? Quelle est spécialement la contribution de l'Ecole aux préoccupations spécifiques des femmes ?

L'éducation à la paix requiert plusieurs niveaux de préparation.

DANS LE CADRE DE L'ETAT-NATION

1. La famille

C'est tout d'abord dans la famille que l'enfant reçoit les éléments préliminaires de son éducation qui passe du dressage à une éducation plus élaborée. Les valeurs d'affection, de solidarité, de respect, d'unité familial lui sont inculquées et sont confortées par une éducation morale et religieuse. Les parents apprennent à l'enfant à lutter contre l'égoïsme, l'individualisme, encouragent la générosité et le désintéressement. L'objectif de cette éducation est le bien commun de la famille et la société. Il faut toutefois observer que la différence entre filles et garçons est mesurée très tôt dans la

famille surtout dans notre société traditionnelle : tâches réservées aux filles, choses permises pour l'un et pas pour l'autre, préférence en faveur de l'un qui donne à l'autre le sentiment de l'infériorité. De là, naît, en effet, un sentiment d'inégalité, voire d'injustice, qui se développe de manière plus ou moins consciente. Il est donc nécessaire de réagir dans le sens d'un équilibre d'affection et de tâches entre tous les membres de la famille. Les parents veillent particulièrement au sens de l'équité et à l'affection partagée d'une manière naturelle en insistant, quand cela est nécessaire, sur le respect particulier dû à la mère, à la soeur, à l'épouse, à la grand mère et en général à toutes autres femmes.

Dans cette socialisation, le rôle de la mère et des grands-parents est déterminant. Ainsi naît peu à peu chez l'enfant la perception de l'autre et de ses relations avec lui.

2. l'Ecole

L'école, à son tour, développe plus largement les valeurs de l'enfant ou du futur citoyen qui y retrouve, en principe, ce qu'il a déjà acquis dans sa famille. Mais cette fois le cadre est plus large l'affectivité moins forte. Ces valeurs prennent d'autres formes. Il y découvre d'autres principes : l'effort, la camaraderie, l'équité, la discipline, l'ordre, le respect des différences et la compréhension d'autrui - l'Ecole apparaît ainsi comme un lieu d'uniformisation sociale par le savoir et la science.

Cependant s'agissant de la vision de l'élément féminin, comme c'est le cas ailleurs, les programmes scolaires dispensés dans notre pays renforcent les inégalités graduelles entre les garçons et les filles. L'école apparaît ainsi comme un milieu qui met l'accent d'une manière plus ou moins consciente sur les différences entre les deux sexes. Il faut ajouter à cela le contenu des manuels scolaires qui véhiculent en général une image conservatrice de la femme, mettant plus ou moins l'élément féminin en position d'infériorité et réduisant sa mission à des secteurs limités dans la vie socio-économique.

S'il est vrai que le rôle de la femme n'est perçu dans notre pays qu'à l'intérieur de la structure familiale et ce, compte-tenu de

notre civilisation où la vie communautaire est plus affirmée qu'ailleurs, il reste que la participation de la femme à la vie socio-économique est insuffisante, alors que sa contribution est plus nécessaire que jamais dans les organes économiques, socioculturels et politiques et ce d'autant plus que l'instruction des filles depuis l'indépendance s'est considérablement développée même si leur pourcentage n'atteint pas celui de leurs frères.

Toutefois, le rôle des enseignants contribue en principe à atténuer les conflits ou l'agressivité par une discipline consentie ou établie par le cadre scolaire. C'est là qu'il faut rappeler combien la qualité des maîtres, leur sensibilité, leur sens pédagogique et le rapport confiant avec la famille contribuent de manière décisive à cette formation pacifique de l'enfant, à la fois malléable et affirmant peu à peu une personnalité en devenir.

En définitive, il s'agit de revoir le contenu des manuels scolaires, de manière générale, en vue de revaloriser l'image de la femme et de l'adapter davantage aux réalités de la vie sociale.

Une meilleure appréciation des rôles de la femme et de l'homme dans la société permettrait aux enfants d'être mieux préparés aux responsabilités dans leur vie future et à rechercher un meilleur équilibre des droits et devoirs au sein de la famille et de la société.

L'évolution des mentalités dépend de cet apprentissage.

3. La société

C'est le cadre national dans lequel les valeurs acquises au sein de la famille et de l'école pénètrent dans toutes les couches de la société et expriment un comportement collectif et individuel des citoyens. A cet effet, un niveau d'organisation consensuel régit les relations entre tous les citoyens membres.

L'ensemble des règles qui définissent les rapports sociaux constituent d'une part le Droit qui s'impose à tous et les valeurs communes d'autres part qui expriment le sentiment de l'identité nationale.

Le sentiment d'équité que les individus partagent atténue l'agressivité et les conflits qui peuvent surgir, chacun prenant conscience que ses droits et libertés s'arrêtent là ou commencent ceux des autres.

La violence naît principalement, lorsque les individus font preuve d'égoïsme et pensent d'abord à leurs intérêts personnels. C'est ainsi que si les textes législatifs garantissent bien l'égalité entre tous, la pratique sociale démontre souvent le contraire.

Si le sentiment existe, en général, de la nécessité de donner à la femme la place qui lui revient, des obstacles réels demeurent cependant : l'arbitraire, l'agressivité, la violence verbale, l'ambition déplacée, le prestige mal compris, le sentiment de supériorité plus ou moins justifié... Tous ces comportements donnent naissance à l'autodéfense, à la crainte, au sentiment d'injustice et parfois à la révolte.

Il appartient à l'Etat et à ses institutions d'assurer un juste équilibre entre les aspirations légitimées des uns et les conduites aberrantes des autres.

4. L'Etat, ses institutions et les organisations associatives

Ils ont chacun dans son domaine respectif un rôle important à jouer dans l'éducation à la paix. Dans notre pays, c'est au Ministère de la Jeunesse et des Sports que revient l'action d'encadrement et de formation des jeunes. Soit par la promotion de toutes les activités sportives, soit par le biais du scoutisme qui doit être encouragé. En effet, ce mouvement est une bonne école de socialisation, d'entraide et de solidarité. Il a contribué fortement à la résistance contre l'occupation étrangère pendant la guerre de libération nationale. Il convient aux autorités nationales d'aider le mouvement scout qui peut en temps de paix mobiliser les jeunes énergies à des tâches d'intérêt commun.

Les associations à caractère social dont la mise en place est relativement récente dans notre pays ont déjà démontré l'utilité de leur action par l'aide qu'elles apportent en particulier aux femmes

en difficulté. Elles tentent de plus en plus d'apporter un complément à l'action de l'Etat qui ne peut répondre à toutes les sollicitations dans le domaine social particulièrement en période de crise économique.

Les médias surtout dans un pays du tiers monde ou l'analphabétisme est encore ressenti, ont un rôle tout particulier dans la contribution à la paix et la lutte contre la violence sous toutes ses formes.

Ce rôle est assez controversé en la matière, il ne sera pas examiné ici, il suffit de dire que dans le monde actuel la communication prend de plus en plus d'ampleur. La presse écrite est plus motivée par des conditions financières et tend à rechercher le sensationnel négligeant parfois le rôle éducatif qu'elle doit jouer.

L'ALGÉRIE ET LA PAIX INTERNATIONALE

Comme on le voit, les valeurs cultivées à l'école et dans la société marquent la vie de la Nation et situent sa place sur la scène internationale. C'est ainsi que notre politique extérieure s'en imprègne et que les aspects qui la caractérisent définissent l'identité de notre pays.

Tout d'abord la lutte de libération nationale a forgé l'indépendance par la lutte contre le colonialisme, elle a provoqué une grande solidarité entre les pays frères qui ont soutenu le combat de notre peuple.

Depuis l'indépendance notre contribution aux efforts de paix ne s'est pas démentie. Notre pays a apporté son aide aux pays africains pour leur indépendance et contre l'apartheid. Au Moyen-Orient nous aurons soutenu le combat du peuple palestinien pour défendre ses droits nationaux.

Dans l'ensemble, la politique extérieure de notre pays se caractérise par :

- La coopération entre Etats voisins le Maghreb dont l'Algérie assure la présidence de l'UMA cette année.

- La concertation avec les pays qui appartiennent à la même civilisation et avec les pays méditerranéens.
- Les échanges économiques avec tous les pays avec lesquels l'Algérie entretient des rapports d'intérêts économiques.

L'action en faveur de la paix ne peut s'arrêter. Les conflits demeurent et menacent la paix.

- persistance de conflits régionaux,
- déséquilibre économique entre pays riches et pays pauvres,
- volonté hégémonique des grandes puissances.

Ce n'est pas le lieu d'analyser tous ces facteurs d'ailleurs connus plus ou moins. S'agissant de la contribution spécifiquement féminine à la paix on peut dire qu'elle n'a pratiquement pas d'impact sur les décisions politiques lesquelles se situent à un haut niveau auquel les femmes ne sont guère associées.

On peut toutefois penser que malgré la situation que vit notre pays des perspectives existent qui permettent à l'Etat de mieux assurer sa mission de garant des institutions avec la participation active des citoyens à tous les niveaux.

On peut espérer que la stabilité revienne et que la paix permette à tous de s'épanouir dans le respect du droit et de la justice. C'est alors que notre pays pourra exercer une influence bénéfique dans le concert des nations et rétablir le prestige qu'il mérite.

En conclusion, je dirais que la paix est à construire chaque jour et à tous les niveaux.